



Conflict avec mon patron abusif

Par **will74_old**, le **21/11/2007 à 19:03**

Bonjour, rn
Je vous demande de l'aide car je suis dans une situation un peu compliquée.
Voilà, je suis en CDI depuis un an et demi dans un centre automobile. rn
J'ai un contrat de monteur/mécanicien. Ce qui signifie que je suis là pour faire la mécanique et monter des pneus (activité principale de l'entreprise).rn
Donc en un an, pas de soucis, hors mi un problème d'organisation de la réceptionniste et de mon chef. rn
Du fait de ce problème d'organisation, et étant le plus qualifié et le plus débrouillard dans l'effectif, je suis amené à faire la géométrie, à monter les pneus motos (qui nécessite une formation, que je n'ai pas effectuée), à monter de temps à autres les pneus poids lourds (qui nécessite aussi une formation que je n'ai pas effectuée), à réceptionner les commandes, à passer les commandes de consommables, et à manager mes collègues en plus de mes tâches de mécanicien et monteur de pneus de véhicules légers.rn
Ayant beaucoup de tâches à effectuer, je suis allé voir mon patron afin de lui demander une promotion et donc de passer chef d'atelier, ce qui me permettra d'effectuer toutes les tâches demandées, mais avec une certaine qualification.rn
Mon patron étant caractériel, décide de licencier un collègue, juste avant l'hiver, une grosse période de travail pour nous. rn
Je suis donc amené à ne plus avoir de jours de repos du fait du manque d'effectif. rn
Et le conflit commence ici. rn
Je demande à mon patron de trouver un employé rapidement afin qu'on puisse subvenir au travail que nous avons. rn
Voyant que le patron ne s'inquiète pas des heures que nous effectuons et de la difficulté à faire notre travail dans de telles conditions. Je contacte une personne pour venir se présenter à l'embauche. rn
Je constate que ce dernier est embauché en temps que simple monteur avec un salaire plus élevé que moi (son chef). rn
Mon jour de congé, je viens donc travailler, et un jour où j'arrive juste à l'heure, mon patron me choue dans le vestiaire en me parlant comme à un malade du fait de ce retard de 5 minutes!rn
Il me demande donc de démissionner, ce que je refuse évidemment, alors je ne retourne pas travailler depuis une semaine. A ce jour, je n'ai toujours pas reçu de lettre avec AR du fait de mon absence. Etant donné qu'un accord ne semble pas envisageable.rn
Puis-je attaquer mon patron et pour quel

motif? rnrnMerci de m'aider car je ne sais pas quoi faire et j'ai peur de ne pas être rémunérer.
Et n'étant pas licencié, je n'ai aucun recours.